

Autres Informations

Notre Secteur d'Intervention

Condat sur Vienne,
Feytiat,
Isle,
Panazol,

Pour Limoges, nous contacter pour savoir si vous êtes sur notre secteur géographique.

Notre Statut Juridique

Association loi 1901 à but non lucratif et non soumis à la TVA,

Accord - cadre signé par la DIRECCTE et Pôle Emploi, Association intermédiaire fondée en novembre 1987 dans le cadre de la loi de 1987,

Déclaration d'un organisme de services à la personne
n° SAP/343998332

(Article L.7232-1-1 du code du travail).

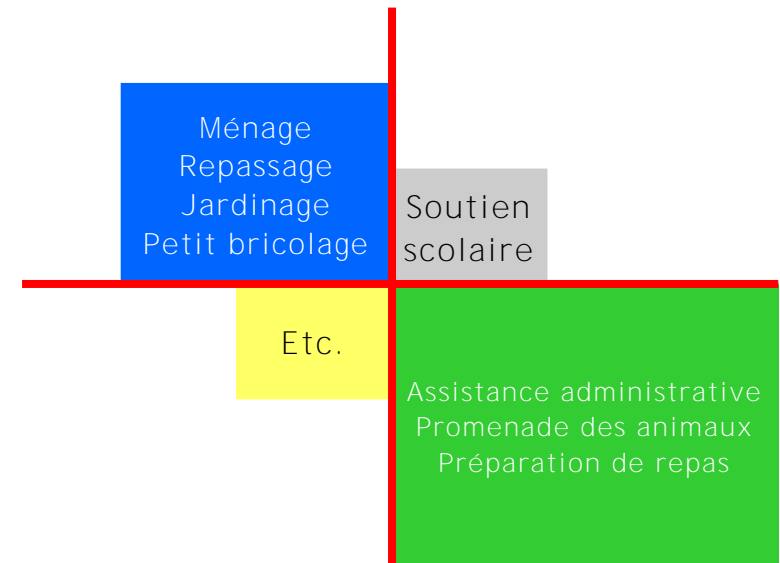


Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 18h sauf le mardi (8h15/12h-15h/18h).

Pendant notre absence, vous pouvez laisser un message sur notre répondeur.



LES SERVICES A LA PERSONNE



8-10, rue Saint Paul
87000 LIMOGES

☎ 05 55 10 13 50 – 📠 05 55 10 17 93

✉ accueil@coupdmain.fr

www.coupdmain.fr

Coup d'Main, Association Intermédiaire, embauche et met à disposition à titre onéreux des personnes sans emploi. Il s'agit de prêt de main d'œuvre en contrat à durée déterminée dit d'usage (Article L. 1242-1 alinéa 3 du nouveau Code du Travail). Elle a pour objet l'insertion sociale et professionnelle de toutes personnes en difficultés. A ce titre, elle met en place toutes les actions nécessaires pouvant favoriser un changement de statut social, l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle (Article L.5137-7 à L.5137-14 du nouveau code du travail).

Nos Activités

- Ménage & repassage,
- Jardinage*,
- Petit bricolage*,
- **Garde d'enfants de moins de 3 ans,**
- Soutien scolaire de la primaire à la 3ème,
- Assistance administrative,
- Préparation de repas,
- **Promenade d'animaux domestiques.**
- **Aide au déménagement (non déductible de l'impôt)**

* Matériaux, fournitures & outillages fournis par vos soins

La durée des missions peut être de 2 heures minimum à plusieurs jours ou semaines en fonction de vos besoins.

Coup d'Main est l'employeur et se charge de toutes les formalités administratives liées à l'embauche d'un salarié :

- ♦ Déclaration unique à l'embauche,
- ♦ Contrat de travail,
- ♦ Bulletin de salaire,
- ♦ Paiement du salaire,
- ♦ Bordereaux & règlement des cotisations sociales,
- ♦ Facture,
- ♦ Attestation fiscale pour les prestations relevant des Services à la Personne et ouvrant droit à la **réduction d'impôts selon la législation fiscale** en vigueur. (Attention, certaines prestations ont des plafonds et le montant de la déduction est limité).



05 55 10 13 50